

MODALITES D'INSCRIPTIONS

Année scolaire 2017 - 2018

RESTAURATION SCOLAIRE

ACCUEIL PERISCOLAIRE

ACCUEIL DE LOISIRS

Horaires d'ouverture de l'accueil

Lundi au Mercredi	9h00 à 12h30	- 13h30 à 17h00
Jeudi	9h00 à 12h30	- 13h30 à 19h00
Vendredi	matin fermé	- 13h30 à 17h00
Samedi	9h00 à 12h00	

Adresse Postale : Mairie de Louviers - 19 rue Pierre Mendès France
CS 10621 - 27406 LOUVIERS CEDEX

Téléphone : 02.32.09.58.58

Fax : 02.32.50.54.66

Mail : kiosque.famille@ville-louviers.fr

Accueils de loisirs

Nom de la structure	Groupe d'âge	Horaires	Adresse	Téléphone / Mail
Hamelet	3-6 ans	Mercredi 12h30 - 18h Vacances 7h30 - 18h	Place Alexandre Dumas	02 32 50 43 17 centreduhamelet@ville-louviers.fr
Chaloupe	6-13 ans	Mercredi 12h30 - 18h Vacances 7h30 - 18h	3 chemin des Fontenelles	02 32 63 39 90 centredesfougères@ville-louviers.fr
Espace Jeunes Chaloupe	12-17 ans	14h-18h	3 chemin des Fontenelles	02 32 63 39 90 jeunesse@ville-louviers.fr

Accueils de loisirs en été (juillet uniquement)

Nom de la structure	Groupes d'âge	Horaires	Adresse	Téléphone / Mail
Centre Sportif	9-12 ans 13-15 ans	9h-17h	19 rue Pierre Mendès France	02 32 09 58 65 sport@ville-louviers.fr



Pour tout dossier incomplet ou non déposé en Mairie, la municipalité se réserve le droit de refuser l'accès de l'enfant aux différentes activités.

Les dossiers devront parvenir dans les plus brefs délais, à l'accueil de la Mairie,

- soit par courrier,
- soit en se présentant à l'espace accueil de la mairie aux horaires d'ouverture,
- soit par mail (après avoir scanné les éléments) à kiosque.famille@ville-louviers.fr

⇒ Voir Verso

Pièces à fournir obligatoirement

Pour toute nouvelle inscription, veuillez fournir :

- La fiche d'inscription enfant, datée et signée (remplir une fiche par enfant)
- Les copies des pages de vaccination du carnet de santé, de chaque enfant
- La photocopie du livret de famille (pages parents et enfants concernés)
- La photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile ou scolaire (2017/2018) de chaque enfant
- La photocopie de votre attestation de carte vitale
- Une attestation des prestations de la CAF
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- L'avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015 du foyer actuel
- Un brevet de natation pour les candidats aux activités sport nature pour le centre sportif

Pour un renouvellement, veuillez fournir :

- La fiche sanitaire enfant pré-remplie actualisée, datée et signée
- La fiche d'inscription nominative renseignée, datée et signée
- La photocopie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile ou scolaire (2017/2018) de chaque enfant
- Un justificatif de domicile de moins de trois mois
- L'avis d'imposition 2016 sur les revenus de l'année 2015 du foyer actuel

En cas de changement de situation, fournir les justificatifs nécessaires.

Tarifs à compter du 1^{er} septembre 2017

Tranche	Quotient Familial	Tarif <u>restauration</u> (par repas)	Tarif <u>accueil périscolaire</u> , par jour 1 ^{er} enfant	Tarif <u>accueil périscolaire</u> , par jour, à partir du 2 ^{ème} enfant
Tranche A	0 < QF ≤ 417 €	2,97 €	0,25 €	0,14 €
Tranche B	417 < QF ≤ 638 €	3,07 €	0,45 €	0,25 €
Tranche C	638 < QF ≤ 847 €	3,28 €	0,68 €	0,35 €
Tranche D	847 < QF ≤ 1 062 €	3,44 €	0,90 €	0,45 €
Tranche E	1 062 < QF ≤ 1 374 €	3,75 €	1,10 €	0,55 €
Tranche F	QF > 1 374 €	3,96 €	1,33 €	0,68 €
Extérieur	Tarif Unique	4,90 €	1,64 €	0,85 €
Enseignant	Tarif Unique	5,47 €	-	-

Tranche	Quotient Familial	Tarif accueil de loisirs				
		1/2 journée sans repas	1/2 journée avec repas	Journée sans repas	Journée avec repas	Déjeuner, repas du soir + nuit
Tranche A	0 < QF ≤ 417 €	0,84 €	2,55 €	1,46 €	2,55 €	2,55 €
Tranche B	417 < QF ≤ 638 €	1,04 €	2,76 €	1,93 €	3,44 €	3,44 €
Tranche C	638 < QF ≤ 847 €	1,87 €	3,12 €	3,64 €	4,53 €	4,53 €
Tranche D	847 < QF ≤ 1 062 €	3,34 €	6,19 €	7,13 €	8,38 €	8,38 €
Tranche E	1 062 < QF ≤ 1 374 €	5,15 €	7,86 €	10,20 €	12,75 €	12,75 €
Tranche F	QF > 1 374 €	9,06 €	12,74 €	14,04 €	17,90 €	17,90 €
Extérieur	Tarif Unique	9,06 €	16,75 €	17,90 €	21,64 €	21,64 €

Le mode de calcul du Quotient Familial

Le quotient familial est le résultat des revenus imposables rapportés au nombre de parts fiscales et divisé en 12 mois.

$$\text{Quotient Familial} = \frac{\text{Revenu imposable année de référence} : 12 \text{ mois}}{\text{Nombre de parts du foyer}}$$

Facturation et paiement

Facturation à terme échu adressée par courrier ou courriel (si adresse communiquée), entre le 5 et 10 du mois suivant. Les paiements peuvent être effectués en numéraire, carte bancaire à la Mairie, par internet, prélèvement, chèques CESU (sous certaines conditions) ou chèques bancaires libellés à l'ordre de la Régie centralisée Louviers. Toute facture non réglée fera l'objet d'une mise en recouvrement auprès du Trésor Public.